



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2015-12

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 8 décembre 2015, à compter de 19h30, en la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford, il sera statué sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située sur la rue Hélène-Laframboise (lot 3 988 528), en zone R-10.

Cette demande consiste à régulariser une situation existante concernant la hauteur de la façade arrière (revêtement extérieur), celle-ci ne respectant pas la norme en vigueur.

En effet, la hauteur actuelle de la façade arrière est de 12 mètres, tandis que l'article 31 du Règlement de zonage #2005-419 stipule que la hauteur maximale est de 11 mètres.

La demande de dérogation mineure porte donc sur une différence de **1 mètre** au-delà de la norme maximale permise au niveau de la hauteur de la façade arrière.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de ladite séance du 8 décembre 2015.

Fait à Shefford, le 11 novembre 2015

La directrice générale et secrétaire-trésorière, gma

Sylvie Gougeon

